

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance
- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation. Le conseil municipal par délibération n° 2022/052 en date du 07 septembre 2022 a choisi la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés)

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SEANCE DU MERCREDI 27 AOUT 2025**

N°	OBJET	Décision du Conseil
		Municipal
2025/047	Redevance d'Occupation du Domaine Public par GRDF - année 2025	Approuvée à l'unanimité
2025/048	Redevance d'Occupation du Domaine Public par les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité et principe de la redevance règlementée pour chantiers provisoires	Approuvée à l'unanimité
2025/049	Opposition à la dissolution du syndicat intercommunal d'Electrification	Approuvée à l'unanimité

Affichée le 28 août 2025